

Après la passation de l'Acte de Québec, en 1774, qui créait un Conseil Législatif pour la colonie, le gouverneur appela François Bâby à en faire partie. En octobre de l'année suivante, à l'occasion de l'insurrection des Américains, il fut nommé capitaine de la deuxième compagnie des miliciens de la ville de Québec, et comme tel il fut un de ses défenseurs lors de l'assaut par Montgomery. Peu après il fut promu major de toutes les milices de la ville et du district de Québec ; et, en 1778, lieutenant-colonel, en remplacement de son cousin, le colonel LeCompte Dupré. En janvier 1779, il était nommé commissaire canadien des transports militaires, et, en 1781, on lui confiait le poste d'adjudant-général des milices, succédant à M. Cramahé.

Durant l'invasion américaine, il rendit les plus grands services à la Couronne d'Angleterre.

Dès lors, il jouissait d'un grand crédit auprès du gouverneur Haldimand. Il devint son aviseur confidentiel et un appui sur lequel il comptait pour s'assurer de la loyauté des Canadiens-Français et rechercher ceux qui sympathisaient avec les rebelles. C'est ainsi que M. Bâby dut faire une enquête sur les agissements de M. de Sales, Laterrière, qui fut arrêté, puis éloigné du pays jusqu'à ce que la paix fut rétablie.

Quoique dévoué à l'Angleterre, il n'en rendit pas moins d'incalculables services à ceux de ses compatriotes qui, cédant aux sollicitations des émissaires des colonies, étaient exposés à tomber aux mains des autorités. La correspondance qu'il a laissée en fait foi. Le fameux du Calvet, lui-même, le reconnaît dans une lettre où il lui demande toute sa protection, et dit tout le contraire de ce qu'il avance dans son livre, pour flatter, comme sujet apparemment dévoué, les autorités impériales et dénigrer en même temps les Canadiens-Français. M. Bâby usa de son crédit pour faire relâcher